RÉISERBANN
d'Réiser Gemeng

ALLOCATION DE PRIMES AUX ÉTUDIANTS DOMICILIÉS DANS LA COMMUNE DE ROESER
Année scolaire 2025/2026

Les demandes doivent se faire au moyen du présent formulaire (aucune autre forme de demande n'est acceptée) à renvoyer à l'administration communale pour **le 6 novembre 2026 au plus tard.**

Pièces à joindre

- **Relevé d'identité bancaire (RIB)**
- **Pour les étudiants de l'enseignement secondaire et de l'enseignement professionnel**
 bulletin des résultats scolaires / diplôme
- **Pour les étudiants du BTS**
 certificat de paiement de la bourse d'études (CEDIES) hiver et été, bulletin des résultats / diplôme
- **Pour les étudiants du Brevet de maîtrise**
 diplôme ou certificat de réussite
- **Pour les étudiants de l'enseignement supérieur**
 certificat de paiement de la bourse d'études (CEDIES) hiver et été, diplôme ou certificat de réussite « bachelor » ou « master » ou « doctorat »

Conditions d'obtention

- **Suivant le règlement communal modifié du 18 juillet 2016 (disponible en ligne : www.roeser.lu/primeetudiant26)**

Nom et prénom du demandeur	
Adresse complète	
Téléphone	
E-mail	
No compte bancaire (*joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire – RIB)*	
Enseignement fréquenté	
Classe	
Nom de l'établissement	
Signature (du parent ou tuteur si le demandeur est mineur)	*Renseignements certifiés sincères et véritables*

Réservé à l'administration communale	
Prime d'encouragement (secondaire et enseignement professionnel)	
Prime de fin d'études (secondaire)	
Prime de fin d'apprentissage (enseignement professionnel)	
Prime d'encouragement (BTS)	
Prime de fin d'études (BTS / Brevet de maîtrise)	
Prime d'encouragement (enseignement supérieur)	
Prime de fin d'études du 1e cycle (Bachelor)	

Prime de fin d'études du 2e cycle (Master)		
Prime de fin d'études du 3e cycle (Doctorat)		
TOTAL		**Date et paraphe**

Scannez le code QR pour obtenir le formulaire à remplir de manière électronique :
www.roeser.lu/primeetudiant26